

LES ENJEUX DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS MOTO OU AU FORMATION MOTO

Votre moto-école vous informe sur le Permis de Conduire.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?

Comment se déroule la formation et les Formations Moto ?

Quelles sont les conditions de passage des épreuves selon la catégorie ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions

L'Examen du Permis Moto se compose de deux épreuves : l'épreuve théorique et l'épreuve pratique.

ENJEUX DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU PERMIS MOTO – A1 et A2

Au-delà du plaisir de conduire, le permis moto est peut-être pour vous une nécessité ou une simple envie. Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

CONDITIONS DE PASSAGE

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après un nombre minimum de 20 leçons de conduite un examen blanc favorable, et validation des quatre étapes de formation pour l'épreuve pratique. Pour la catégorie A1, l'élève doit être âgé au minimum de 16ans et de 18 ans pour la catégorie A2.

Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, se verra présenter à l'épreuve en question après signature d'une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

*L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat au permis moto A1 ou A2 doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

*L'épreuve pratique :

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis. La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR). L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité. Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).

*Épreuve hors circulation

L'épreuve HC dure 17 minutes et 30 secondes. Son objectif est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité. L'inspecteur va vous demander de tirer une fiche au sort pour chacune des épreuves.

Vous allez ensuite devoir effectuer :

- une poussette de la moto sans l'aide du moteur et une vérification de la moto
- un exercice à allure lente dont une partie avec un passager
- deux exercices à allure plus élevée comprenant un freinage et un évitement (Si l'allure est mesurée c'est uniquement dans le but de contrôler que vous êtes à une allure suffisante dans le slalom (40 km/h) pour mettre en oeuvre le braquage inverse, et non pour vous inciter à aller vite.)
- une interrogation orale sur les 12 fiches de sécurité

Vous obtiendrez la partie « hors circulation » en obtenant au moins un A sur les 5 épreuves sans avoir obtenu une seule note éliminatoire, c'est-à-dire un C.

À partir de la date de réussite, vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pour 5 épreuves CIR pendant 3 ans, sous réserve de la validité du code.

***Épreuve en circulation**

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation. L'enseignant qui vous accompagnera, s'installera au volant du véhicule qui vous suivra. Seules les consignes de l'inspecteur données par radioguidage seront à prendre en compte. L'épreuve CIR dure 35 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois
-

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17 points / 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).



EVALUATION DE DÉPART :

Cette formation nécessite une évaluation initiale obligatoire à réaliser dans notre établissement. Elle permettra d'estimer le nombre d'heures de formation correspondant à votre niveau. Suite à cette évaluation, vous choisirez la formule la plus adaptée à vos besoins.

FORMATION CODE :

Afin de vous permettre de comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière et réussir le code de la route (épreuve théorique générale) plusieurs méthodes d'apprentissage s'offre à vous : **En LIGNE** ou **en AGENCE**

La formation s'articule autour de 5 points clés :

- **Les cours en salles** dispensés par des formateurs expérimentés
- **Les cours en salles** en libre accès avec séries et formateurs virtuels
- L'accès au **CODE EN LIGNE** /24, où et quand vous voulez
- Vérification et conseil sur vos résultats en SALLE et en LIGNE
- **Tests et examens blancs** afin de vous préparer au mieux à l'examen final

Les connaissances au code de la route sont réparties en 10 Thématiques



Dans notre établissement, Afin de vous permettre de comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière et réussir le code de la route (épreuve théorique générale) **plusieurs méthodes d'apprentissage s'offre à vous** :

- ❖ Un livre de code vous est remis à l'inscription.
- ❖ Des séries tests en salle sur vidéoprojecteur en libre accès tous les jours aux heures d'ouverture du bureau formateurs virtuels. Chaque test comprend 40 questions autocorrigées.
- ❖ L'accès au CODE EN LIGNE 24/24, où et quand vous voulez
- ❖ Des cours en salles dispensés par des formateurs expérimentés
- ❖ Tests et examens blancs afin de vous préparer au mieux à l'examen final



→ Vérification, Suivi et conseils sur vos résultats en SALLE et en LIGNE

CRUVILLIER THOMAS - 01297
Date de naissance : 01/02/1998
Date inscription : 02/11/2016
Fin forfait code : 31/01/2017
Permis : B
Bureau : CHAUNY
Date initialisation bolitor :

ETG 2016
Thèmes en dessous du seuil de 75% : Mécanique, Route, Sécurité

Initialiser son DIGI-BADGE

Chercher un autre élève :

T	Date et heure	Support	Série	Code	Score	Sur	Nb. quest	Description	Fautes par thème
	03/02/2017 15:26	EDVD025	T5	C24	33	40	40	ENPC DVD 025	P2-R1-S3-V1
	30/01/2017 17:45	EDVD031	T1	D08	30	40	40	ENPC DVD 031	A1-C1-E1-P2-R3-S2
	27/01/2017 15:29	EDVD301	T3	A17	32	40	40	ENPC DVD 3.01	C2-D1-L1-M2-R1-U1
	26/01/2017 18:23	EDVD025	T2	C21	32	40	40	ENPC DVD 025	A1-C2-E1-S3-V1
	25/01/2017 17:30	EDVD302	T4	A31	34	40	40	ENPC DVD 3.02	C2-L1-M2-S1
	24/01/2017 18:28	EDVD023	T3	B87	22	40	40	ENPC DVD 023	A1-C1-E3-N1-P2-R2-S3-T1-U1-V3
	23/01/2017 18:43	EDVD025	T3	C22	30	40	40	ENPC DVD 025	A1-C1-E1-P3-R1-S2-V1
	20/01/2017 18:27	EDVD305	T2	D24	32	40	40	ENPC DVD 3.05	D1-E1-L1-M1-P1-R2-S1
	19/01/2017 18:26	EDVD030	T2	C94	32	40	40	ENPC DVD 030	A2-C1-E2-S2-X1

29 tests Score moyen sur les 10 derniers tests auto-école : 30/40 Précode : 0/40

Tout sera mis en œuvre pour vous présenter dans les meilleurs délais si vous avez le niveau requis.

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Le Déroulement de L'EXAMEN CODE

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions, les séries sont diffusées sur tablette individuelle certaines questions sont sous forme de vidéo ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.

Il faut au minimum 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code.

L'examen est organisé par des Organismes Privés agréés par L'État moyennant 30€.

Le résultat vous est transmis par mail le jour même.



En cas d'échec vous pourrez vous représenter à l'examen théorique du code de la route sous 48 h
Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

FORMATION CONDUITE :

PARCOURS PRATIQUE HORS CIRCULATION

La formation pratique vise à former des automobilistes surs d'eux et conscient de la sur-exposition du motard aux risques routiers.

Pour cela, l'enseignant respecte le programme de formation REMC qui se divise en 4 compétences.

Les leçons de « plateau » ont une durée de 2 heures, sur la piste privée de l'auto-école et comprennent une alternance d'apports théoriques, de démonstrations et d'entraînements pratiques aux parcours d'examen.

- Un premier cours permettra à l'élève de découvrir les différents éléments du véhicule et d'appréhender le maniement d'une moto. En fonction du gabarit de l'élève, de son appréhension, de ses expériences passées, le premier cours pourra être proposé sur un véhicule de plus petit gabarit (moto 125 cc).
- Les cours suivants permettront la découverte des parcours et leur réalisation. Avant chaque départ, un récapitulatif de la leçon précédente et la fixation de l'objectif va être traité.
- Lorsque tous les parcours auront été vu au moins une fois, un examen blanc sera systématiquement proposé en début de séance.
- Après une explication théorique, le moniteur va choisir un parcours de travail correspondant à l'objectif.
- A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif ou si celui-ci devra être retravaillé la fois prochaine. L'élève complète alors son **livret d'apprentissage** et le moniteur sa **fiche de suivi** en y inscrivant les éventuelles remarques relevées durant la prestation.

PARCOURS PRATIQUE EN CIRCULATION

La formation pratique vise à former des motocyclistes surs d'eux.

Pour cela, l'enseignant respecte le programme de formation REMC qui se divise en 4 compétences.

Les leçons de conduite ont une durée de 2 heures, sur le parcours du centre d'examen dont dépend l'auto-école, comprenant :

- Avant chaque départ, un récapitulatif de la leçon précédente et la fixation de l'objectif qui va être traité.
- Après une explication théorique (dispositif radio, signes élève-moniteur, règles en cas de non compréhension des consignes, placement des différents élèves sur la chaussée), le moniteur va choisir un secteur de travail adapté correspondant à l'objectif.
- A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif ou si celui-ci devra être retravaillé la fois prochaine. L'élève complète alors son **livret d'apprentissage** et le moniteur sa **fiche de suivi** en y inscrivant les éventuelles remarques relevées durant la prestation.

L'enseignant s'engage à faire preuve de pédagogie et de progressivité dans les exercices pour former et préparer au mieux ses élèves aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer aussi bien en termes de trafic qu'en terme d'environnement.

Pendant vos leçons de conduite, vous serez amené à circuler :

- en ville (secteur résidentiel, centre-ville, abords d'écoles, d'hôpitaux...) ;
- en rase campagne ;
- sur voie rapide et/ou autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

COURS PRATIQUES/THEORIQUES EN SALLE :

THEORIQUE

L'INTEGRALITE DES FAMILLES DU CODE DE LA ROUTE SERONT SOUTENUES EN SALLE

PRATIQUE (THÈMES SUIVANTS TRAVAILLÉS)

ALCOOL ET STUPEFIANTS

VITESSE

DEFAUT DE PORT DES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

DISTRACTEURS

ALCOOL ET STUPEFIANTS

FATIGUE

FIN DE FORMATION :

- Bilan des Acquis définitif du programme Pédagogique
- Examen blanc
- Recadrage de quelques détails si besoin par des leçons de conduite supplémentaire
- Travail et préparation à l'examen
- Validation d'une date d'examen



PRÉSENTATIONS AUX EXAMENS PRATIQUE

L'établissement s'engage à présenter l'élève à l'épreuve pratique du permis de conduire, sous réserve que les 4 étapes de synthèse aient été validées et que l'élève ait atteint le niveau requis, dans la limite des places d'examen attribuées à l'établissement par l'administration.

L'accompagnement à l'examen pratique chez PERMIS PAS CHER est gratuit et illimité. Pour l'examen théorique du code de la route, vous serez en charge personnellement de votre place d'examen selon un paiement de 30€ sur les sites dédiés à cela. En aucun cas nous prendrons en charge l'achat de cette place pour le compte de nos élèves. Dès l'obtention du code, l'élève aura pour obligation de nous transmettre son résultat favorable afin de pouvoir programmer les heures de conduite. Pour la conduite, les passages sont gratuits et illimités dans la limite de 5 passages selon la validation du code de la route, et que l'élève ai validé les 4 étapes de synthèse et que son niveau requis au premier passage, dans le cas d'une demande de l'élève pour un passage anticipé sans l'accord du moniteur et de la direction, il paiera le passage au tarif de 36€ ou 38€ (tarif indicatif d'une heure de conduite). Pour obtenir la date d'examen de la conduite, il faudra obtenir une note de 24 sans-fautes éliminatoires au cours d'un examen blanc programmé à l'issue de la validation des étapes du programme pédagogique REMC reçu à l'inscription par la remise de ces éléments contre signature et dans le livret remis à la première leçon de conduite.

En cas de non-respect par l'élève des prescriptions pédagogiques de l'établissement ou du calendrier de formation, l'établissement se réserve la possibilité de surseoir à sa présentation aux épreuves du permis de conduire motivée écrite par un bilan complet du responsable pédagogique de l'agence avec une contestation justifiée possible. Le responsable de l'établissement d'enseignement en informera l'élève et lui proposera un calendrier de formation complémentaire. Après mise en conformité avec les prescriptions de l'établissement. L'élève sera présenté aux épreuves du permis de conduire. En cas d'échec aux examens et après accord sur les besoins de formation complémentaire, l'établissement s'engage à représenter l'élève dans les meilleurs délais, dans la limite des places d'examen qui lui seront attribuées par l'administration.

SI ECHEC : BILAN ET FORMATION

- Bilan de l'Examen passé et détails à corriger
- Proposition sur les leçons de conduite à effectuer
- Proposition de date de d'examen

PRÉSENTATIONS AUX EXAMENS THEORIQUE

Nous laissons le choix à l'élève du choix du prestataire pour le passage à l'examen théorique

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN THEORIQUE

Réforme du code de la route :

En Mai 2016, l'épreuve du Code la route a été **totale**ment réformée.

Cette réforme a transformé cet examen théorique en une **véritable épreuve globale du permis de conduire** mêlant

- connaissance du Code de la route ;
- connaissance du véhicule ;
- connaissance des comportements à adopter sur la route.

Le programme de cette épreuve est donc **plus dense** et beaucoup **plus axé sur la pratique dans des situations réelles**.

Pour répondre aux nouvelles attentes de cet examen, Permis Pas Cher propose **une formation complète et accessible à tous grâce à une pédagogie simple et efficace**.

La **préparation du Code** se passe en **3 étapes** :

1) J'apprends :

Vous regardez les vidéos et lisez les fiches des cours des 9 Thèmes officiels du code de la route.

Vous pouvez aussi vous tester sur les 5 questions QCM à la fin des fiches et des vidéos.

2) Je m'entraîne :

Vous vous entraînez avec des séries comme à l'examen de 40 questions sur les 9 thématiques.

3) Je m'évalue :

Vous vous évaluez en réalisant les séries "examen blanc" qui sont exactement au même format que les questions que vous aurez pendant le vrai examen et font appel aux mêmes connaissances requises.

Au total, **plus de 3 000 questions sont disponibles** pour vous préparer au mieux à votre épreuve.

Enfin, une **barre de progression** vous permet de **suivre votre avancée dans l'apprentissage du Code**. Lorsque vous aurez atteint **80 %** dans la barre de progression située en haut de la plateforme, **vous pourrez passer le code en toute tranquillité**.

Inscription à l'examen :

L'épreuve du Code de la route a été **privatisée**. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en centre d'examen public avec un inspecteur mais chez l'un des **quatre opérateurs privés** qui ont l'**agrément** pour faire passer l'examen. Vous pouvez ainsi passer l'examen à La Poste qui propose ce service.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un **numéro NEPH valide**, qui vous est **fourni via ANTS** lors de l'enregistrement de votre dossier.

Vous pouvez vous inscrire en **candidat libre** ou être **inscrit par votre auto-école**.

Si vous vous inscrivez en candidat libre, c'est à vous de payer **le montant de l'examen** qui est de **30 €** et de **créer un compte particulier** sur le site d'un des opérateurs.

Sinon, ce sera l'auto-école qui paiera votre place. Tout dépend donc du **contrat** que vous avez souscrit avec votre auto-école.

Vous pouvez **choisir le jour et l'heure de votre examen sur les créneaux disponibles** et mis à disposition par les opérateurs privés. Ils sont globalement ouverts de 9 h à 18 h avec un passage toutes les 30 minutes ou toutes les heures selon les centres.

Avant l'examen : Soyez à l'heure !

Comme pour tout examen, vous ne devez pas être en retard. Il est préférable d'être sur le lieu de rendez-vous au moins **20 min avant le début de l'épreuve**. L'examineur n'attendra pas les retardataires pour débiter la séance.

Il faut impérativement préparer :

- votre **pièce d'identité** ;
- votre **convocation** à l'examen **envoyé par mail** après l'achat de votre place d'examen.

L'examineur **vérifiera votre identité** avant le début de l'épreuve. Vous devrez ranger tous vos effets personnels, montre, sacs, téléphone portable, dans un casier verrouillé.

Pendant l'examen :

Selon les opérateurs privés, vous passez votre examen soit sur **tablette tactile** (La Poste) soit sur **ordinateur** (Point code).

Cet examen commun est composé de **40 questions** tirées au sort dans la banque officielle de **1 000 questions**, réparties autour des **9 thèmes officiels** :

L : Dispositions légales en matière de circulation routière
C : Le conducteur
R : La route
U : Les autres usagers de la route
D : Réglementation générale et divers
P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
S : Équipements de sécurité des véhicules
E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Vous avez droit à 5 erreurs. Vous réussissez donc l'épreuve lorsque vous obtenez au moins 35 bonnes réponses. Chaque candidat a une série différente de son voisin car elle est tirée au sort et rattachée à votre numéro NEPH. Cela ne sert donc à rien d'essayer de regarder votre voisin. Vous n'avez pas les mêmes questions !

2 formats de visuels vous sont proposés : des **photos statiques** et des **vidéos** (4 maximum par série).

Regardez bien les photos et cherchez les indices dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs ainsi que sur le tableau de bord. Si des zones ne sont pas visibles, cela signifie qu'il n'y a pas de danger.

Soyez attentifs à **toute la durée de la vidéo**. La question ne sera posée qu'à la fin de celle-ci et vous ne pourrez pas la revoir.

4 formats de questions sont proposés :

- une question à 2 réponses ;
- une question à 3 réponses ;
- une question à 4 réponses ;
- une double question à 2 réponses chacune.
-

Il y a toujours au moins une réponse juste et au moins une réponse fausse.

Selon le type de questions, il peut donc y avoir jusqu'à 3 propositions vraies ou 3 propositions fausses.

Soyez attentifs aux doubles questions : les 2 réponses de l'une des 2 questions peuvent être toutes les 2 vraies ou toutes les 2 fausses.

Lorsque vous répondez aux questions, sauf indication contraire, vous n'êtes pas en période probatoire. Vous avez une réserve de puissance suffisante pour dépasser.

Enfin, vous avez **20 secondes pour répondre** une fois que la question a été posée donc prenez le temps de réfléchir et ne vous précipitez pas.

Pour déjouer les questions pièges, soyez vigilants :

- **Observez** la photo dans son ensemble et sachez **repérer** l'élément perturbateur.

Cet élément a été placé sur la photo pour vous faire penser que la réponse tombe sous le sens.

En réalité, il y a souvent un élément en 2e plan qui doit vous mettre sur la bonne piste.

Ex : A une question vous demandant si vous devez ralentir, on voit que le feu est vert. Mais au second plan, on aperçoit des enfants qui jouent au ballon au bord de la route.

Si vous n'êtes pas suffisamment attentif, vous pourriez penser que puisque le feu est vert vous n'avez pas besoin de ralentir. Mais les enfants représentent un danger, vous devez donc ralentir.

- Faites la différence entre « **Je peux** » et « **Je dois** » :

Analysez bien la situation pour déterminer si vous êtes contraint par le code la route d'effectuer une manœuvre ou bien s'il s'agit simplement d'une possibilité, non d'une obligation.

- **Analysez** bien les questions **en deux parties**, ne mélangez pas vos réponses.

Le nombre de bonnes réponses ne peut pas être égal au nombre de réponses proposées. Par ailleurs, pour que le point vous soit accordé sur une question en deux parties, il faut avoir donné toutes les bonnes réponses.

En clair, il n'y a pas de « demi-point » accordé.

Vous répondez aux questions en cochant les cases A, B, C ou D selon les formats des questions en appuyant directement avec votre doigt sur les tablettes tactiles ou avec la souris sur les ordinateurs. Vous pouvez modifier vos réponses avant la fin des 20 secondes en décochant les cases de la même manière.

Après l'examen :

Votre **résultat** vous sera **envoyé par mail le jour J**, soit à **votre auto-école** si c'est elle qui vous a inscrit et payé la place Ce mail vous communiquera le **nombre de fautes** que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc **votre résultat : favorable ou défavorable**. Ce mail sert de **justificatif d'obtention du code de la route** en cas de résultat favorable. Gardez-donc précieusement ce document.

Si vous avez échoué, pas d'inquiétude, vous pouvez dorénavant repasser le code quand vous voulez et où vous voulez 48 h à l'avance !